Vienne & Gartempe
Communauté de communes

COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 février, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, dûment convoqué s'est réuni à la salle Vienne à la Maison des Services à Montmorillon, sous la présidence de M. Michel JARRASSIER.

Etaient présents : M. ROLLE MILAGUET, Mme DESROSES, M. DAVIAUD, Mme WUYTS, M. CHARRIER, Mme ABAUX, M. SELOSSE, M. MADEJ, M. BLANCHET, Mme WASZAK, Mme TABUTEAU, Mme JEAN, M. PUYDUPIN, M. ROYER, M. COSTET, Mme RAIMBERT, M. MAILLET, Mme BAUVAIS, M. VIAUD, M. GANACHAUD ;

Excusés : M. BOIRON,

Assistaient également : M. MONCEL, Mme FOUSSEREAU, Mme MARTINEAU

Est désigné secrétaire de séance : M. DAVIAUD

Date de convocation : le 4 février 2021 Date d'affichage : le 15 février 2021	Nombre de délégués en exercice : 25 Nombre de délégués présents : 21 Nombre de votants : 21

ORDRE DU JOUR

BC/2021/5 : FIGARO SI FIGARO LA : SUBVENTION FESTIVAL AU FIL DES NOTES 2020

DELIBERATION

BC/2021/5 : FIGARO SI FIGARO LA : SUBVENTION FESTIVAL AU FIL DES NOTES 2020

La commission culture, en 2020, s'était engagée à apporter une subvention au Festival Au Fil des Notes, porté par l'association Figaro Si Figaro Là, qui devait se tenir en juillet 2020. Figaro avait prévu 4 représentations sur le territoire, en lien avec l'opéra Russe. Le budget prévisionnel n'avait pas été envoyé, les dates n'étaient pas fixées. En effet, la crise sanitaire est survenue et a contraint l'association d'annuler le festival et de le repousser en octobre 2020 avec une nouvelle programmation.

En octobre 2020 ce festival « Au fil des notes » devait se décliner ainsi :

- le vendredi 30 octobre 2020 à Civaux : concert musique viennoise
- le samedi 31 octobre à Availles-Limouzine : concert musique viennoise
- le dimanche 1er novembre à Montmorillon : concert musique viennoise

Le budget prévisionnel pour ce festival d'octobre était de 138 745 euros pour 3 représentations, sur la thématique de la musique Viennoise. La subvention sollicitée était de 12 000 euros.

Malheureusement, un nouveau confinement a été annoncé la veille du premier concert, contraignant l'association d'annuler définitivement le festival pour l'année 2020. Cependant, des frais sont engagés par l'association, à hauteur de 58 515 euros.

La commission du 26 janvier 2021 propose de soutenir l'association au prorata des frais engagés, à savoir 6 000 euros.

Après délibération, le Bureau Communautaire, à l'unanimité décide :

- D'attribuer la subvention telle que prévue ci-dessus,
- D'autoriser le Président, ou son représentant légal, à signer tout document relatif à ce dossier.